RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

OIDEL

INTRODUCTION

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-après, le rapport d'activité de l'exercice 2020 de l'OIDEL, une année particulière en raison de la pandémie de la COVID-19, qui a touché des centaines de milliers de personnes dans le monde. Depuis l'OIDEL, nous souhaitons apporter notre soutien à ceux qui souffrent cette pandémie et nous espérons que cette situation inattendue et douloureuse sera bientôt surmontée.

À compter de la mi-mars, l'OIDEL, ainsi que les autres organisations, a réduit ses activités présentielles au sein des Nations Unies et des forums européens auxquels elle participe habituellement. Cependant, grâce aux nouvelles technologies, nous avons pu continuer d'une manière élevée à déployer en ligne notre activité dans le domaine du droit à l'éducation et de la liberté d'enseignement. Nos activités sont exposées plus en détail au long du présent rapport.

D'autre part, et concernant l'avenir de l'OIDEL, nous avons redéfinis nos objectifs ainsi que la manière dont nous souhaitons les mettre en pratique dans les prochaines années. Nous rappelons ici, que l'objectif principal de l'OIDEL est de soutenir et de collaborer avec les personnes et les institutions qui souhaitent que le droit à l'éducation, Droit humain fondamental pour le développement de la personne, est une meilleure présence au sein des organisations internationales auxquelles nous participons.

A cet égard, nous déployons notre activité par le biais de différents axes d'action :

- Relations institutionnelles :

    o Au sein des Nations Unies et ses sessions au Conseil des Droits de l'Homme, sur les plateformes d'ONG sur le droit à l'éducation et à l'UNESCO.

    o Au Parlement Européen, à la Commission Européenne et au Conseil de l'Europe.

- Projets de recherche avec des Universités et des organisations internationales, dont l'objectif est le pluralisme éducatif.

- Mise à jour de l' Indice de liberté d'Enseignement et du Corpus Legislatif du droit à l'éducation et de la liberté d'enseignement, qui est publié par l'OIDEL de manière périodique.

Enfin, nous tenons à remercier les personnes et les entités qui apportent leur soutien à OIDEL pour remplir sa mission.

Meilleures salutations,

Diego Barroso
Président de l'OIDEL

ACTIONS AUX NATIONS UNIES

SESSIONS AU SEIN DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

L'année 2020 a été particulièrement compliquée en raison de la pandémie de la COVID-19. Cette pandémie a eu un fort impact socio-économique dans le monde entier, atteignant de même le secteur de l'éducation. Malgré les difficultés existantes, OIDEL a continué à réaliser des interventions orales et en ligne, s'engageant pour la protection de l'éducation.

Le Conseil des Droits de l'Homme (CDH) se réunit régulièrement chaque trimestre. Les sessions trimestrielles sont tenues en février, juillet et octobre.

43ÈME SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

En février 2020, l'OIDEL a assisté à l'ouverture de la 43ème session du Conseil, composé de la séance plénière, du débat de haut haut niveau, des événements parallèles et des réunions informelles de suivi des résolutions du CDH.

Mme Camila García prenant la parole lors du dialogue interactif avec le Rapporteur Spécial sur les droits culturels.

M. António Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies, lors de l'ouverture du débat de haut niveau, a souligné l'importance de l'éducation. Plus de 100 représentants, dont des chefs d'État et des Ministres des Affaires Étrangères de différents pays, ont décrit la situation des droits de l'homme dans leur pays et ont soulevé l'importance de la coopération internationale pour faire face aux défis actuels et futurs.

Au cours de la deuxième et de la troisième semaine, l'OIDEL a fait deux interventions orales auprès du Conseil, au regard du point 3 de l'ordre du jour du CDH "Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement".

Lors de la première contribution de la Rapporteuse Spéciale sur les droits culturels (Mme Karima Bennoune), l'OIDEL a évoqué l'intérêt de l'approche culturelle dans le droit à l'éducation, ainsi que la nécessité de reconnaître l'importance du rôle des enseignants.

La deuxième intervention orale de l'OIDEL intervenue lors du Dialogue Interactif avec le Rapporteur Spécial sur les questions relatives aux minorités, (M. Fernand de Varennes), a souligné l'importance de la langue dans l'éducation en tant que mécanisme d'inclusion. De plus, il a relevé l'importance pour les autorités publiques d'avoir des obligations positives vis-à-vis des écoles privées, afin de garantir un enseignement de qualité en condition d'égalité à la totalité des enfants.

44ÈME SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

En juillet 2020, l'OIDEL a participé à la 44ème session du Conseil des Droits de l'Homme, sur l'impact de la pandémie de la COVID-19. Cette crise sanitaire, économique et sociale a également eu un impact sur le monde éducatif. La session de juillet, contrairement aux précédentes, s'est déroulée entièrement de manière virtuelle.

La Rapporteuse Spéciale sur le droit à l'éducation, Mme Koumbou Boly Barry, a présenté ses conclusions sur trois rapports : un rapport sur l'impact de la COVID-19 sur l'éducation et les deux autres rapports sur ses visites en Tunisie et au Qatar. La rapporteuse s'est concentrée sur le rapport lié à la pandémie et a réalisé deux remarques importantes :

Premièrement, les pays qui collaborent avec les syndicats et les associations d'enseignants montrent moins d'inégalités en ce qui concerne la continuité de l'enseignement. Les inégalités déjà préexistantes ont été renforcées en raison de la crise sanitaire. La plupart des pays considèrent que l'éducation en ligne devrait devenir une mesure plus récurrente, toutefois elle doit être utilisé comme un outil d'urgence et temporaire pour répondre à la pandémie, mais en aucun cas elle peut substituer les cours présentiels.

M. Ignasi Grau participant au dialogue interactif avec le Rapporteuse Spéciale sur le droit à l'éducation.

Afin de réaliser de meilleurs politiques étatiques, l'existence d'un dialogue permanent avec les parents et les enseignants est nécessaire. En effet, ils ont réussi à maintenir la scolarisation au détriment des circonstances.

Deuxièmement, Mme Boly Barry a lancé un appel, afin que les pays prennent conscience de l'interconnexion existante entre le droit à l'éducation et les autres droits de l'homme. Elle a souligné que l'éducation doit être toujours prise en compte lors de l'examen d'autres politiques sociales. De plus, l'éducation doit être financée afin de réduire les inégalités, notamment, entre les groupes les plus vulnérables.

Lors de son intervention, l'OIDEL a souligné l'importance du rôle des parents en matière d'éducation, des familles et des communautés, particulièrement, pendant cette pandémie. Elle a demandé à la communauté internationale de soutenir les écoles non gouvernementales à but non lucratif en raison de l'importance du rôle qu'elles jouent dans la protection du droit à l'éducation dans de nombreuses communautés.

De manière générale, tous les pays ont convenu de l'importance de la coopération internationale et de l'échange de bonnes pratiques pour faire face à cette crise. Lorsque les écoles ferment, de nombreux élèves cessent de recevoir des repas scolaires, la violence domestique augmente et il y a un risque élevé que les enfants, notamment les filles, abandonnent l'école. Bien que certains pays considèrent l'éducation en ligne comme une nouvelle opportunité, la plupart espèrent qu'elle ne sera qu'une mesure temporaire.

45ÈME SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

M. Ignasi Grau lors de son intervention sur le dialogue interactif avec le Rapporteur Spécial sur les minorités.

En septembre 2020, s'est tenu le 45ème Conseil des Droits de l'Homme. L'OIDEL a participé de manière virtuelle lors de ses trois interventions orales intervenues lors des différents débats thématiques, à savoir : vérité et justice, peuples autochtones et bonnes pratiques gouvernementales.

FORUM SOCIAL

Le Forum Social est une réunion annuelle convoquée par le Conseil de Droits de l'Homme des Nations Unies. Il constitue un espace unique pour un dialogue ouvert et interactif entre les différents acteurs de la société civile , les représentants des États Membres des Nations Unies et les organisations inter-gouvernementales.

Ce Forum se réunit généralement en octobre pendant trois jours afin de débattre sur un thème retenu par le Conseil des Droits de l'Homme à sa session de mars. Le thème de cette année était: "Good Practices, Success Stories, Lessons Learned and Current Challenges in Combating Poverty and Inequalities".

L'OIDEL a réalisée une intervention orale axée sur le rôle des États et des politiques publiques pour lutter contre la pauvreté et les inégalités dans le domaine de l'éducation. Dans ce document, l'importance du droit à l'éducation a été soulignée comme un élément clé du développement de la personnalité humaine de l'enfant.

Lien pour visionner notre intervention

PLATEFORME DES ONG POUR LE DROIT À L'ÉDUCATION

En janvier 2020, avant que la pandémie fasse partie intégrante de nos vies, nous avons eu l'occasion de rencontrer à Genève, la Rapporteuse Spéciale Mme Koumbou Boly Barry, lors d'une réunion organisée, dans l'une des salles du Haut Commissariat aux droits de l'homme, par la Plateforme des ONG pour le droit à l'éducation

Boly Barry a avancé le contenu de son rapport sur le droit à l'éducation et a expliqué comment les ONG pouvaient collaborer dans sa réalisation. La Rapporteuse Spéciale a demandé à chacune des organisations intégrantes de cette plateforme une contribution écrite pour en tenir compte lors de la rédaction du rapport. Le contenu de l'écrit de l'OIDEL était axé sur la dimension culturelle du droit à l'éducation.

Réunion de la Plateforme des ONG pour le droit à l' éducation avec la Rapporteuse Spéciale (cette dernière est située au fond de la salle)

RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS SUR LES DROITS CULTURELS

En février, l'OIDEL a de nouveau rencontré la Rapporteuse Spéciale sur le droit à l'éducation, Mme Boly Barry, lors de la réunion d'experts sur les droits culturels. L'objectif de cette réunion était de réfléchir sur, la base juridique, le contenu culturel et la mise en œuvre de l'approche culturelle du droit à l'éducation

Au sein du groupe, il convient de souligner la présence du Dr Fernand de Varennes, Rapporteur Spécial sur les minorités, et de M. Patrice Meyer-Bisch, coordinateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) en raison de leurs bonnes contributions.

Nous avons eu l'occasion de présenter différentes contributions soulignant l'importance de la société civile et, en particulier, le rôle des écoles non gouvernementales dans la réalisation de la dimension culturelle du droit à l'éducation des minorités persistantes.

Groupe d'experts lors de la finalisation des journées de travail. La Rapporteuse Spéciale. Mme Boly Barry, se trouve au milieu du groupe.

UNESCO : "L' AVENIR DE L'ÉDUCATION"

En 2019, l'UNESCO a lancé une initiative intitulée " L'avenir de l'éducation ". Cette initiative catalyse un débat mondial sur la manière de repenser les connaissances, l'éducation et l'apprentissage dans un monde de plus en plus complexe, incertain et précaire.

OIDEL a participé avec une contribution écrite et à travers la réalisation, en novembre, du webinaire intitulé " Expérience des écoles chrétiennes face à la crise de la COVID-19". Cet événement a été organisé conjointement avec l'OIEC (Office International de l'Enseignement Catholique), le GPEN-Reformation (Global Pedagogical Educational Network Joining in Reformation) et GRACE (Global Researchers Advancing Catholic Education).

Les écoles chrétiennes indépendantes d'Europe et d'Afrique ont été prises en exemple, démontrant le besoin actuel d'incorporer les nouvelles technologies et d'aider à améliorer l'enseignement des écoles dans les domaines suivants :

- Infrastructure informatique de bonne qualité : nécessaire tant pour les familles que pour les écoles, car elle est pratiquement inexistante sur le continent africain.
- Moyens de communication essentiels.
- Moins d'élèves par classe.
- Formation des enseignants satisfaisante.

ACTION EUROPE

GROUPE EMIE (EUROPEAN MEETING OF INDEPENDENT EDUCATION)

Entités signataires du Manifeste

En raison de la pandémie, l'Europe est confrontée à une situation d'urgence qui affecte l'ensemble de la communauté éducative, notamment, aux écoles indépendantes. L'OIDEL, avec plus de quarante entités éducatives européennes, a présenté le manifeste "L'Europe ne doit pas oublier l'éducation indépendante et le pluralisme éducatif".

Ce manifeste souligne l'importance du soutien de l'État aux centres éducatifs indépendants. L'article 76 de la Résolution du Parlement Européen sur la modernisation de l'éducation dans l'Union Européen"*encourage, dans le cadre d'un renforcement de l'inclusion et du respect de la liberté de choix en matière d'enseignement, la concession d'un soutien financier adéquat aux centres d'enseignement de toutes les catégories et niveaux, publiques ou privés à but non lucratif".*

De plus, le manifeste traduit la volonté des entités collaboratrices de continuer à contribuer, partager leurs expériences, bonnes pratiques et ressources dans le but de se remettre rapidement et en toute sécurité de cette crise. Les gouvernements sont requis à ne pas utiliser cette crise pour atteindre des objectifs contraires au pluralisme éducatif et les autorités nationales et internationales sont invitées à écouter la voix des parents et des professionnels des écoles indépendantes.

Lien pour lire le Manifeste

PARTICIPATION AUX PROCESSUS DE CONSULTATION OUVERTES (UNION EUROPÉENNE)

Tout au long de 2020, l' OIDEL a contribué à de nombreuses consultations ouvertes menées par la Commission Européenne, notamment, sur la numérisation (Compétences numériques pour une éducation et une formation résiliente et Alphabétisation et compétences numériques pour le XXI siècle) et également sur le plan d'action afin de surmonter la crise du coronavirus dans le domaine de l'éducation.

De même, l'OIDEL a participé aux différents processus de rédaction des résolutions du Parlement Européen, en fournissant des propositions d'amendements aux différents partis politiques. L'une des propositions de l'OIDEL a été de demander une plus grete concentration sur le soutien des écoles privées et des familles qui inscrivent leurs enfants dans ces écoles, ainsi qu'une plus grande assistance aux groupes défavorisés.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES ONG (CONSEIL DE L'EUROPE)

La Conférence des OING (International Non Gob. Org.) est l'organe qui représente la société civile au Conseil de l'Europe. Fondée en 1949, elle organise à Strasbourg annuellement une conférence internationale de toutes les ONG présentes au Conseil de l'Europe. La Conférence plénière décide des lignes et des actions politiques et se prononce sur des questions fondamentales pour les transmettre sous forme de Recommandations ou de Résolutions à d'autres organes du Conseil de l'Europe, à des institutions internationales ou nationales, ainsi qu'aux médias.

L'OIDEL a un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe ce qui nous permet d'assister aux réunions qui s'organisent au sein de ce dernier. Cette année, et dans un contexte d'une pandémie mondiale, l'OIDEL a participé et voté virtuellement.

AUTRES ACTIVITES

ISCRC (INTERNATIONAL SCHOOL CHOICE AND REFORM CONFERENCE) FORT LAUDERDALE (USA)

En janvier 2020, l'OIDEL a participé à l'International School Choice and Reform Conference, (ci-après, l'ISCRC). Depuis 2012, l'ISCRC réunie plus de 100 experts en politiques éducatives. C'était l'occasion de se tenir au courant des tendances et des recherches mondiales sur la liberté d'enseignement et sa mise en œuvre. Les débats ont porté sur différentes questions, tels que l'enseignement à la maison, les changements dans les systèmes éducatifs et le rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants.

L'OIDEL a réalisé deux présentations sur deux panels différents :

· Lors du premier panel, intitulé "Incidence internationale aux Nations Unies et dans l'Union Européenne", le directeur de l'OIDEL a exprimé quelques idées sur la manière dont ces deux organisations internationales perçoivent l'approche liberté du droit à l'éducation. Ont également participé à ce panel, ECNAIS et la Fundación Europea Sociedad y Educación.

· Dans le deuxième panel intitulé "Droit à l'éducation : tyrannie ou liberté ?", M. Ignasi Grau a traité la question de l'interdépendance de la dimension sociale du droit à l'éducation. Mme Leslie Hiner, de la Fondation EdChoice, a également participé à ce panel et a montré quelques décisions prises au sein de l'ONU qui ont eu un impact au niveau national aux États-Unis.

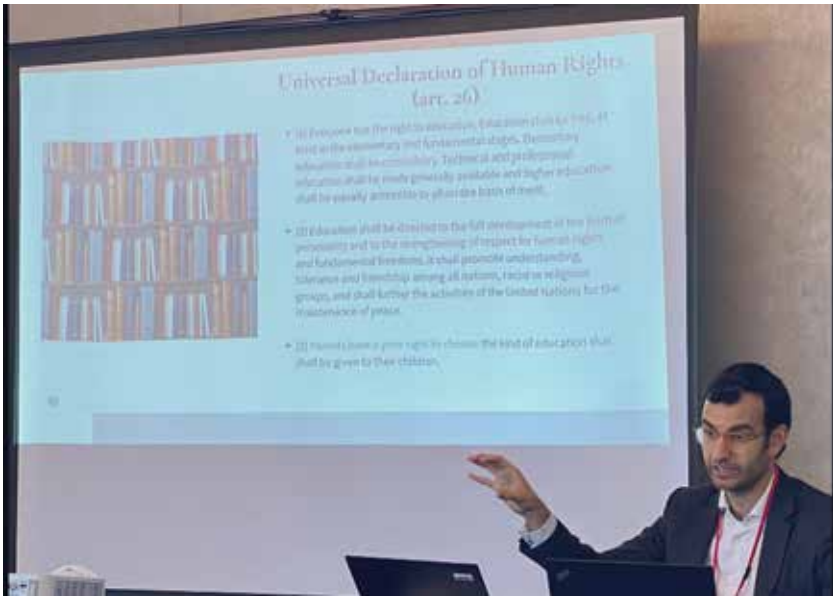

Ignasi Grau lors du panel intitulé " Droit à l'éducation, tyrannie ou liberté ? "

VIDÉOS PUBLIES SUR YOUTUBE CONCERNANT LA COVID-19

En 2020, l'une des nouvelles initiatives de l'OIDEL était de permettre aux professionnels du monde de l'éducation de nous expliquer comment la COVID-19 nous affecte. Plusieurs experts dans la matière ont exposé leur vision et leurs expériences concernant cette crise ainsi que la manière de promouvoir le droit à l'éducation dans ce contexte particulier.

Cette série de vidéos d'experts du monde entier intitulée "Education et COVID-19" a été publiée sur notre chaîne YouTube.

Les experts suivants, entre autres, étaient présents : Mme Arja Krauchenberg de l'EPA (Eur. Parent's Ass.), M. Gregorio Luri (philosophe et pédagogue espagnol), Mme Ashley Berner (directrice de Johns Hopkins Institute for education policy), M. Rolando Marín Coto (ancien Ministre de l'Éducation du Salvador) ou M. Francisco O'Reilly (professeur de philosophie à l'UNSTA).

Lien vers notre chaîne YouTube

PARTICIPATION À LA "GLOBAL HOME EDUCATION CONFÉRENCE 2020"

En mai 2020, la Global Home Education Exchange a organisé une conférence internationale en ligne, animée par Michael Donnelly de HSLDA (Home School Legal Defence Ass.). Son objectif était d'examiner les différentes initiatives possibles venant compenser l'impact de la pandémie sur l'éducation ainsi que celles qui pourraient aider les familles à faire face à cette nouvelle crise.

Cette conférence a compté avec la présence de M. Ted Cruz, ancien candidat à la présidence des États-Unis, de ministres et députés de divers pays, de professeurs d'université et de membres de la société civile. L'OIDEL a expliqué comment la COVID-19 a représenté une excellente occasion de revendiquer le rôle essentiel des parents dans la réalisation du droit à l'éducation.

Intervenants au colloque en ligne, dont le professeur Jan de Groof (Education law and Policy), M. Ignasi Grau et Mme Silvia Copio.

SEMINAIRE WEB: “UNE APPROCHE COMMUNE AU COVID-19 DANS LE DOMAINE DE L’ÉDUCATION”

En juillet 2020, l’OIDEL a organisé et participé avec l’OIEC à un webinaire sur la pandémie de la COVID-19 et son impact sur l’exercice du droit à l’éducation dans le monde. Divers sujets ont été abordés, tels que, l’importance de l’éducation dans la société, les défis de la pandémie concernant l’éducation et la manière dont ces défis devraient être traités.

L’événement à compter avec l’intervention de cinq experts de différents domaines de la société civile et a été animé par M.Ignasi Grau de l’OIDEL, comme modérateur.

Le premier orateur, M. David Fernández Puyana, ambassadeur de la délégation permanente de l’University for Peace auprès des Nations Unies et d’autres organisations internationales à Genève, a défini l’éducation comme l’instrument de la culture de la paix, en mettant l’accent sur la compréhension et le respect mutuels qui proviennent d’elle.

Ensuite, M. Philipe Richard, secrétaire général de l’OIEC, a évoqué les problèmes qui existaient déjà avant la pandémie et les changements qui doivent intervenir dans le domaine de l’éducation.

Mme Ashley Berner, directrice adjointe de la John Hopkins School Institute for Education Policy, a présenté quatre recommandations politiques sur le système éducatif américain pour la réouverture des écoles élémentaires et secondaires.

Mme Arja Krauchenberg, représentant de l’EPA, a déclaré que ce sont les parents qui influencent le plus dans l’éducation des enfants mais que, la plupart du temps, ils ne sont pas pris en compte quand bien même ils contribuent à l’apprentissage et au bien-être de leurs enfants.

Mme Koumbou Boly Barry, Rapporteuse Spéciale pour le Droit à l’Education, a terminé la conférence en soulignant les points les plus importants de cette dernière : l’interconnexion des droits et l’importance de la relation entre les parents, l’État et les enseignants.

CONGRÈS "EDUCARE PER IL DOMANI" À TODI (ITALIE)

En septembre, l'OIDEL a participé à la 6e édition du Congrès "Educare per il domani" (Éduquer pour le futur), organisé par l'association italienne de parents d'élèves "Articolo 26" et parrainé par le Sénat italien et la Chambre des Députés.

Le Congrès était présidé par Mme Chiara Iannarelli, fondatrice de "Articolo 26". Parmi les intervenants figuraient des psychothérapeutes, des sociologues et des directeurs d'école. La présentation de M. Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL, a porté sur le statut juridique, politique et économique du pluralisme éducatif dans le monde et en Europe.

M. Ignasi Grau et Mme. Luisa Ribolzi parmi les autres orateurs de la session de questions et réponses.

PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT EN LIGNE "LE FINANCEMENT PUBLIC DANS LA LIBERTÉ DE L'ÉDUCATION EN EUROPE: SITUATION, QUESTIONS OUVERTES ET PERSPECTIVES"

Dipartimento Education

cdo Opere Educative

Finanziamento pubblico per la scelta educativa in Europa: stato dell'arte, questioni aperte e prospettive

Videoconferenza

Venerdì 16 ottobre 2020
ore 17–19

Introduzione
Massimiliano Tonarini, Presidente CDO Opere Educative
Giorgio Vittadini, Presidente Fondazione per la Sussidiarietà

Presentazione del documento
"Public funding for parental choice of independent schools in Europe"
Tommaso Agasisti, Politecnico di Milano e Dipartimento Education Fondazione per la Sussidiarietà
Ignasi Grau, OIDEL - International organization for the right to education and freedom of education
Rodrigo Melo, ECNAIS - European Council of National Associations of Independent Schools

Commento alla presentazione
Luisa Ribolzi, Sociologa

Prospettive
Mariastella Gelmini, Forza Italia
Simona Malpezzi, Partito Democratico
Gabriele Toccafondi, Italia Viva

DISCUSSIONE

En octobre 2020, L'OIDEL a participé à un séminaire organisé par la "Fondazione Sussidarietà" et l'association "CdO Opere Educativa". L'objectif de cet événement était de partager un ensemble de recherches menées par OIDEL, avec la collaboration de l'ECNAIS et le professeur de l'Ecole Polytechnique de Milan Tommaso Agasisti, et réfléchir ainsi, sur le pluralisme éducatif en Italie.

M.Charles Glenn, Vice-président du Comité Exécutif de l'OIDEL, a rappelé que l'actuel contexte exige des grandes réformes dans lesquelles les parents et les écoles non gouvernementales doivent devenir les principaux acteurs.

PARTICIPATION AU "SÉMINAIRE SUR LA MENACE A LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT: CONSÉQUENCES DE LA LOI CELAÁ"

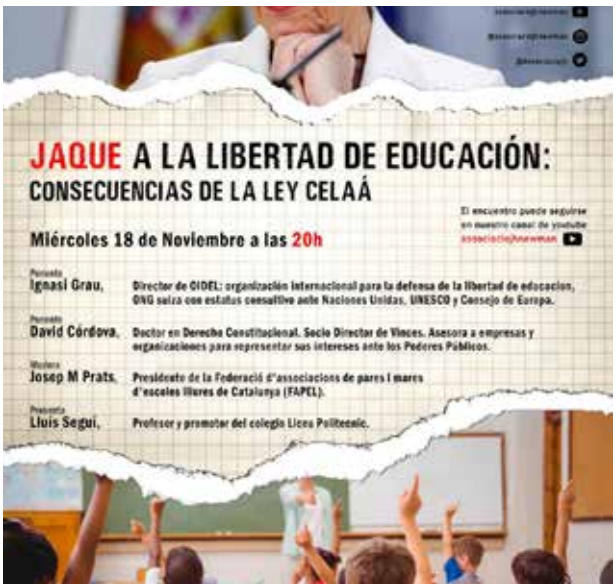

En décembre, nous avons eu l'occasion de participer à une séminaire virtuelle avec M. David Córdoba (Vinces Consulting) pour discuter de la nouvelle loi sur l'éducation en Espagne (la loi Celaá). Cette réunion organisé par l'Association culturelle John Henry Newman, a été présenté par M. Lluis Seguí (Professeur et promoteur de l'école Liceu Politècnic) et animée par M.Josep-Manuel Prats (Président de la Federació d'associacions de pares i mares d'escoles lliures de Catalunya (FAPEL)).

M. Ignasi Grau avec les autres intervenants, M. David Córdova, M. Lluís Seguí et M. Josep-Manuel Prats.

PUBLICATIONS

RAPPORT: "LES LEÇONS APPRISES LORS DE LA PREMIÈRE VAGUE DE LA COVID-19 POUR LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES"

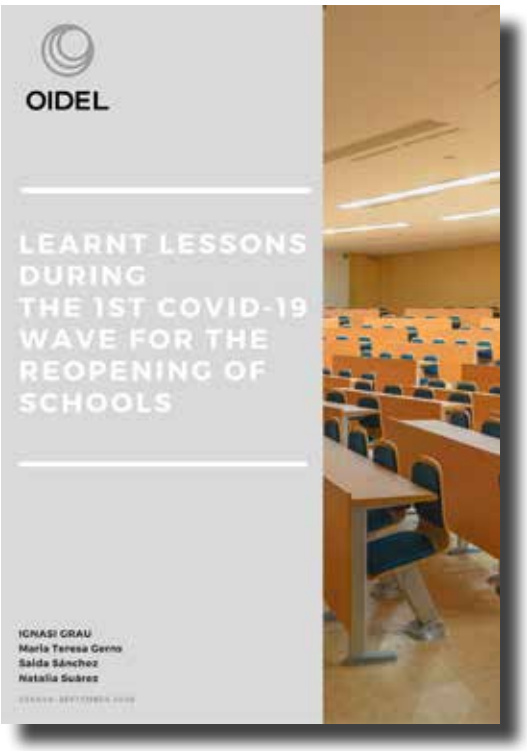

En septembre 2020, l'OIDEL a présenté le rapport intitulé "Les leçons apprises lors de la première vague de la COVID-19 pour la réouverture des écoles". Ce rapport réalise une analyse qui couvre les pays reconnus par l'ONU et recueille les initiatives, les tendances et les bonnes pratiques pour faire face à la crise de l'éducation suscitée par la pandémie de la COVID-19.

L'objectif de cette recherche a été d'évoquer la manière dont le gouvernement et la société civile des pays ont mis en œuvre des bonnes pratiques et stratégies pour faire face à cette crise de l'éducation.

La première partie du document réalise une analyse quantitative des stratégies gouvernementales lors de la première vague de la COVID-19. Il a relevé une tendance à l'éducation en ligne dans les pays développés, ainsi que l'intérêt de diffuser des programmes éducatifs par le biais de la télévision, de la radio ou de la presse écrite.

De manière générale, le rapport souligne le rôle important que les parents ont joué dans l'éducation de leurs enfants pendant les premiers mois de la crise, un rôle qui a été reconnu non seulement par les gouvernements mais aussi par les institutions internationales.

LIVRE: "TOWARD A MORE INCLUSIVE SOCIETY"

L'OIDEL, de manière conjointe avec le Forum des ONG d'inspiration catholique, a participé à la publication d'un livre qui reprend une compilation d'idées pour parvenir à une société plus inclusive. Le livre est le résultat de plus de deux ans de travail, au cours desquels l'OIDEL a participé activement aux sections relatives au droit à l'éducation.

FORMATIONS DISPENSÉES PAR L'OIDEL PENDANT L'ANNEE 2020

COURS EN LIGNE: “PLURALISME ÉDUCATIF ET INCLUSION”

L’OIDEL, en collaboration avec WHETU, la Chaire UNESCO de La Rioja et divers professionnels du monde de l’éducation, a créé un cours en ligne sur le pluralisme éducatif et l’inclusion.

Le cours vise à sensibiliser le public sur l’importance du pluralisme éducatif à tous les niveaux, ainsi qu’aux défis croissants et aux meilleures méthodes pour sa mise en œuvre. Ce cours s’adresse aux professionnels du domaine de l’éducation.

Le cours “Pluralisme éducatif et Inclusion” est divisé en 8 unités:

1. Pluralisme éducatif: une perspective des droits de l’homme.
2. Défis et opportunités à l’école d’une société démocratique du XXIe siècle.
3. Gestion de la diversité religieuse et culturelle dans l’éducation.
4. Liberté d’enseignement dans un contexte pluraliste: une approche théorique.
5. Une réponse pédagogique pour vivre dans une société mondiale.
6. L’autonomie des établissements d’enseignement: pilier d’une conception plurielle.
7. La concurrence mondiale : une réponse pédagogique pour vivre dans une société plurielle.
8. Méthodologies actives pour faire face à la diversité dans l’éducation: l’Apprentissage- Service.

MEDIAS

PRESSE

Au cours de l'année 2020, l'OIDEL est apparu dans divers médias. Nous soulignons, notamment, les suivantes:

- Passage à la télévision: La Rai - Siège de la Vallée d'Aoste, lors d'une émission sur l'enseignement à distance pendant la pandémie de la COVID-19 - 8 mai.

- Interview à M. Ignasi Grau "Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL me dit" - Josep Maria Francàs-noentiendonada. es- 26 mai : lien

- Article "Une autre occasion manquée de réunir famille et école" - Magisnet - 11 novembre

Otra ocasión perdida de unir familia y escuela

16,8%

31,4%

52%

Familias contra unos protocolos "mejorables"

El fantasma de la brecha de género ataca con fuerza

Capture écran de l'article de Magisnet sur le travail de l'OIDEL.

- Article "Pluralisme éducatif en Europe" - BlogEC -3 décembre 2020 lien

- Article "Les concertés, maltraités en Espagne et reconnus en Europe et aux Etats-Unis" - Diario ABC, 8 décembre 2020 lien

- Interview à M Ignasi Grau "La concerté, un modèle pour le monde" - Alpha et Omega - 23 décembre 2020. lien

ÉQUIPE DE L'OIDEL

Ignasi Grau
Directeur Général

Claire de Lavernette
Représentante principal de l´OIDEL aux Nations Unies

Eva Pérez
Responsable de la communication

Noemi Goust
Responsable administrative

COMITÉ EXÉCUTIF

PRESIDENT: ***Diego Barroso***, Ancien Président de l'EPA, (European Parents' Association).

VICE-PRESIDENTES: ***Charles L. Glenn***, Ancien Doyen de la Faculté d'Éducation de Boston University. ***Ernesto Marín Coto***, Ancien Ministre de l'Education du Salvador.

SECRETAIRE DU COMITÉ ET DE LA COMISSION PERMANENTE: ***Ángel Sánchez***, Directeur Général corporatif de l'IFE.

MEMBRES: ***Joan Curcó***, Directeur Géneral de Fomento. ***Francis Delpérée***, Professeur Émérite à l' Université de Louvain et Membre de la Chambre des Députés, Belgique. ***Claire de Lavernette***, Présidente du Comité des ONG aux Nations Unies. ***Bertrand Doncieux***, Directeur Exécutif de l' AEFLIB. ***Joan Gallostra***, Président de IFE. ***Fernando García***, Directeur Général du groupe éducative COAS. ***Paz Gutiérrez Cortina***, Ancienne Secretaire de la Comission d´ Education du Parlament du Méxique. ***Arja Kraunchenberg***, Coordinatrice de projets à l' EPA, et vice-présidente de LLLP (Life Long Learning Plattform). ***Georges Haddad***, Président de l 'Université Paris 1 Pánthéon-Sorbonne et ancien directeur de la recherche et la prospective à l'UNESCO. ***Luisa Ribolzi***, Professeure Émérite à l' Université de Gênes. Membre de l' Agence National d'évaluation des Universités et des instituts de recherche (Italie). ***António Sarmento***, Président de l´AEEP.

OIDEL

8, rue Le Corbusier CH- 1208 Genève
Tel. +41 22 789 29 49 Fax. +41 22 789 29 22
oidel@oidel.org www.oidel.org
oidel_edu oidel